



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2021

Réf. : CR 2021-06

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 13

Date de convocation du conseil municipal : 4 juin 2021

Présents : Denis MAIRE, Catherine FRAISEAU, Sylvain COLLIAT, Rudi RIFFART, Raphaël SPINELLI, Christelle FOREST, Angélique MORAND, Pascale GUIGONNAT, Pascale VULLO Alexandre GROBEL, Marie-Noëlle SAPIN, Claudette DUBOIS, Emilie CLERC-ROGUET.

Absents excusés : Marie-Dominique RYCKEBOER, Cédric COMMARD.

Procuration : Néant

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sylvain COLLIAT

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 MAI 2021

Approuvé à l'unanimité

3. DÉCISIONS DU MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS RECUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Néant

4. DELIBERATIONS

4.1 Délibération portant sur Redevance d'Occupation du Domaine Public – Disposition spécifique à l'année 2020.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23 ;

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L 2122-1 à L.2122-3 et L 2125-1 à L 2125-6 ;

Vu le Code de la Voirie routière et notamment son article L 113-2 ;

Vu la délibération DEL-2020-44 du 8 septembre 2020 instaurant la redevance d'occupation du domaine public, en fixant les tarifs suivants :

- A 300 euros annuel pour l'utilisation d'une surface de 10m² à raison d'une fois par semaine,
- A 600 euros annuel pour l'utilisation d'une surface de 10m² à raison de deux fois par semaine.

Considérant que la crise sanitaire et les confinements de l'année 2020 ont réduit considérablement l'activité des marchands ambulants,

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :



JUVIGNY

- **De réduire** les redevances de moitié
 - o A 150 euros annuel pour l'utilisation d'une surface de 10m² à raison d'une fois par semaine,
 - o A 300 euros annuel pour l'utilisation d'une surface de 10m² à raison de deux fois par semaine.
- **D'accepter** que les sommes soient déduites des redevances 2021 au prorata de la durée fixée par les conventions d'occupation 2020.

5. URBANISME

Déclaration Préalable

DP 074 145 21 H0010 déposée par la commune de Juvigny pour la pose d'un algéco provisoire devant l'école primaire,

DP 074 145 21 H0011 déposée par monsieur N'Cho Jean-Daniel, 2 Allée des Fossats, pour la pose de vélux,

DP 074 145 21 H0012 déposée par Madame WAEGELL Christine, 1211, route de Juvigny, pour la pose d'une clôture,

DP 074 145 21 H0013 déposée par Annemasse-Agglomération, pour l'installation d'une clôture et d'un portail au Stand de Tir,

DP 074 145 21 H0014 déposée par Madame AVON Marie-Laure, 11 route de Trélavilla, pour le changement d'une porte de garage et de fenêtres,

Permis de construire

PC 074 145 21 H0004 déposé par Monsieur SILVA MESQUITA Marco Paulo, 732, route de la Plantaz, pour la création d'un garage.

PC 074 145 21 H0005 déposé par Monsieur VASSET Charlène, 148, chemin du Bois de la Bille ; pour l'extension d'une maison,

PC 074 145 21 H 0006 déposé par la commune de Juvigny, 305, route du Sorbier, pour le projet d'extension des équipements publics,

PC 074 145 21 H0007 déposé par Monsieur KAING Alain, 421, route de la Plantaz, pour la construction de deux maisons jumelées.

Permis de construire modificatif

PC 074 145 19 H 0007-M01 déposé par Monsieur KUNTZ Julien, 10 impasse des Moulins – Modification sur les fenêtres, la façade et la cuve de rétention.

6. EXAMEN DES TRAVAUX, AMENAGEMENTS ET PROJETS EN COURS

- Travaux pour le rapatriement des maternelles de Saint-Cergues :

Certains corps de métiers sont déjà intervenus. L'algéco sera livré durant l'été. Les travaux seront terminés pour la rentrée scolaire.



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2021

Réf. : CR 2021-06

➤ **Projet d'acquisition des parcelles route du Sorbier.**

Une étude de faisabilité a été établie par l'Etablissement Public Foncier sur ce tènement d'environ 1500 m2 et démontre qu'il est possible de créer une quinzaine de logements.

L'EPF peut proposer à la commune un portage à terme sur 4 ans renouvelable une fois. Une délibération sera proposée lors d'un prochain conseil municipal.

➤ **Eclairage public**

Un candélabre a été ajouté route de la Frontière.

➤ **Circulation du chef-lieu.**

Il n'y a pas eu de nouvelles remarques faites par les automobilistes. Il sera tout de même demandé à la police municipale de venir faire des contrôles régulièrement.

Une famille de la route du Mottelet a demandé à être considéré comme riverain afin de pouvoir bénéficier de l'exception faite à cette catégorie et donc de pouvoir traverser le chef-lieu aux heures de fermetures. Cette demande a été refusée, le périmètre de la zone riveraine devant être circonscrit au chef-lieu.

7. RÉUNIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

➤ **Commission scolaire**

Centre de loisirs

Dans le cadre du centre de loisirs, il est précisé que l'activité initialement prévue au Signal de Bougy en Suisse sera annulée et remplacée par de l'accrobranche à Morillon.

Le centre de loisirs accueillera 15 enfants au maximum.

Ecole élémentaire

Une demande de dérogation à l'école élémentaire a été refusée par la commission.

Lors d'un débat au bureau communautaire concernant la charte qui organise les dérogations entre les communes de l'agglomération, il a été indiqué que le tarif appliqué de 180 euros n'était pas le reflet du coût de prise en charge de l'élève par la commune accueillante. Une réflexion sera faite à ce sujet.

Le centre de Loisir accueillera 15 enfants au maximum.

Séjour été Ados

Il reste une place pour le camp des adolescents en Corse.

➤ **Commission développement durable**

Un composteur sera ajouté route de Paconinges au niveau de l'arrêt des Fossats.

Il est demandé d'en envisager un sur le secteur de La Plantaz également.



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2021

Réf. : CR 2021-06

Un rendez-vous a été fixé le 22 juin à 18h00 pour aller faire l'entretien des tables et bancs sur le chemin du Foron. Cette rencontre sera suivie d'un buffet canadien. Les volontaires sont les bienvenus.

Dépôt sauvage : La commission réfléchit sur la possibilité d'aménager les Points d'Apports Volontaires pour les rendre plus propres afin de motiver les utilisateurs à faire de même.

Il est précisé à ce propos que :

-un nouvel arrêté interdisant les dépôts sauvages sera pris avec la pose de panneaux aux différents PAV indiquant que les montants maximums de verbalisation seront de 1500 euros.

-l'agglomération participe à une opération nationale portant sur la réduction des déchets. L'objectif étant de faire participer des familles volontaires sur une année en les accompagnant à l'aide de Kit et ateliers.

➤ **Conseil Municipal des Enfants**

Une inauguration pour les boîtes à livres et la pose des panneaux « égalité, fraternité et liberté » sur la façade de la mairie aura lieu le 26 juin à 10h00 à destination du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil Municipal des Adultes.

Il y aura peu d'élèves de CM1 et CM2 l'année prochaine et par conséquent peu de participants au CME. Il est pourtant important de le maintenir pour assurer la continuité pour les années d'après. La commission sociale informe qu'elle a appris l'existence d'un Conseil Municipal Enfant et Sénior et propose cette formule pour l'année prochaine ce qui serait opportun vu le nombre d'enfants l'année prochaine.

➤ **Commission communication**

Le Juvigny-info sortira début juillet.

La balade transfrontalière est prévue le 4 octobre, une réunion de préparation est prévue le 21 juin à Puplinges. Il sera demandé à Juvigny en fête si elle souhaite participer à cet événement.

➤ **Commission urbanisme**

Suite à l'instauration des périmètres d'études, la commission est appelée à se réunir le jeudi 10 juin avec le CAUE pour continuer la réflexion sur la maîtrise qualitative urbaine.

➤ **SCOT**

Le dernier comité stratégique doit se réunir le 9 juin. Le document sera modifié des remarques des Personnes Publiques Associées et de l'enquête publique avant d'être proposé au vote au mois de septembre. Les communes auront 3 ans pour modifier leur PLU pour se mettre en conformité.

➤ **Représentation aux commissions**

Comité de suivi de la Bergue : Marie-Noëlle SPAIN

Comité d'exploitation Château Bleu : Christelle FOREST

Comité relevant de la culture et de la jeunesse : Pascale GUIGONNAT



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2021

Réf. : CR 2021-06

Comité relevant du Sport : Christelle FOREST

Comité de pilotage du Schéma Directeur de la Randonnée : Transmettre la convocation à Alexandre GROBEL, Pascale VULLO, Pascale GUIGONNAT, Marie-Noëlle SAPIN et Angélique MORAND

8. QUESTIONS DIVERSES

- Elections départementales et régionales
Les deux bureaux de vote seront installés à la salle communale et clairement identifiés. Un membre du bureau de vote sera posté à l'entrée de la salle pour gérer les flux et contrôler l'identité des électeurs. Il est indiqué que des procurations pourront être validées le jour même du scrutin.
- Une pétition a été déposée en mairie contre la modification n°2 du PLU. Cette pétition entretient la confusion avec le projet de la Savoie.

Prochain conseil : le 6 ou 13 juillet 2021 à 19h00 (date à confirmer)

Fin du conseil : 22h00

Le secrétaire,

Sylvain COLLIAT

Denis MAIRE

Catherine FRAISEAU

Rudi RIFFART

Raphaël SPINELLI

Pascale GUIGONNAT

Marie-Noëlle SAPIN

Alexandre GROBEL

Angélique MORAND

Claudette DUBOIS

Christelle FOREST

Pascale VULLO

Emilie CLERC-ROGUET